

**AGENDA****Lundi 2 décembre**

Randonnée à Ruaudin
Départ 13h45 - Terrain de sports à Sillé
Ou 14h00 - Parking de l'Eglise à Ruaudin

Bowling

Départ 13h30 - Salle polyvalente
Ou 14h00 - 56 bd Cugnot au Mans
(Généralités Mouvement)

Vendredi 6 décembre

Marche de Noël
16h30 à 20h00 - Salle polyvalente
(Amicale René LANGLAIS)

**ILLUMINATIONS DE NOEL**

L'entreprise CITEOS, accompagnée d'un de nos agents communaux, interviendra le **4 décembre prochain** pour mettre en place les illuminations de Noël dans les rues de la commune.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections municipales de mars 2020, vous avez **jusqu'au 7 février 2020** pour vous inscrire sur les listes électorales (sauf circonstances particulières).

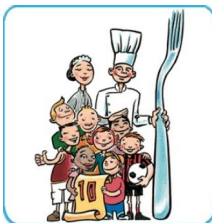
Merci de vous présenter à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture, muni de votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité, de votre ancienne carte d'électeur et d'un justificatif de domicile.

Nous rappelons aux jeunes gens de 18 ans que leur inscription se fait automatiquement suite à leur recensement effectué à leur 16 ans.

Vendredi 6 décembre Sillé-le-Philippe
de 16h30 à 20h salle polyvalente

**Dimanche 8 décembre**

Arrivée du Père Noël
14h15 - Place de l'Eglise
Spectacle de Noël
15h00 - Salle polyvalente
(Comité des fêtes)

1 REPAS VEGETARIEN PAR SEMAINE A LA CANTINE SCOLAIRE

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, du 30 octobre 2018, dite loi « **EGALIM** », et notamment son article 24, comprend des mesures qui visent à inciter les restaurants collectifs à diversifier l'origine des protéines entrant dans la composition des repas.

L'obligation d'instaurer, à titre expérimental, et pour une durée de deux ans, un **menu végétarien au moins une fois par semaine pour la restauration collective scolaire** (article L.230-5-6 du code rural et de la pêche maritime) est entrée en vigueur le **1^{er} novembre 2019**.

Le prestataire Scolarest propose dans ses menus des **repas ovo-lacto-végétariens équilibrés avec un apport garanti en protéines**, en mettant en avant les végétaux, les œufs et les produits laitiers.

Pour tout renseignement : 02 43 27 96 94 ou 06 13 27 29 11.

SILLE LE PHILIPPE**DIMANCHE 8 DECEMBRE****SPECTACLE de NOËL**

ENTRÉE GRATUITE

PIPO CHAGRIN

PIN-PON

14H15 arrivée du Père Noël inédite.....
(place de l'église jusqu'à la salle polyvalente)
15H00 salle Polyvalente

A l'issue du spectacle, friandises pour les enfants



Spectacle présenté par ZICAVENT

Organisé par le Comité des Fêtes

Lundis 9, 23 et 30 décembre

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports à Sillé
(Généralités Mouvement) (Suite au verso)

Prochaine messe à Sillé :
Samedi 21 décembre à 18h30

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL INSCRIPTIONS SEJOURS HIVER

Durant les prochaines vacances de février, deux séjours hiver sont organisés par la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien au profit de tous les enfants résidant sur le territoire communautaire (32 places par séjour) :

Du lundi 17 au samedi 22 février 2020

- Séjour « Les trappeurs du Mont Mézenc » - Les Etables (43) pour les **8/11 ans** (dominante ski de fond).
- Séjour « glisse » - Besse/Super Besse (63) pour les **12/15 ans** (dominante ski alpin).

Tarifs : de 170 à 230 euros (selon le quotient familial).

Des permanences pour les pré-inscriptions se tiendront :

- mardi **7 janvier 2020** de 17h00 à 20h00 à la salle Michel BERGER - Allée Louis GUY à Savigné l'Evêque,
- mercredi **8 janvier 2020** de 17h00 à 20h00 au Service Jeunesse - Rue de la Jugerie à Bouloire,
- jeudi **9 janvier 2020** de 17h00 à 20h00 à l'espace du Narais - Allée des Chataigniers à Saint Mars la Brière.

La liste définitive des inscrits aux séjours sera disponible à partir du **18 janvier 2020** sur le site www.cc-gesnoisbilurien.fr (rubrique séjours).

Deux réunions d'informations à destination des familles auront lieu :

- mardi **4 février 2020** pour les 12/15 ans, à 18h45 à la Passerelle - 4 avenue Carnot à Connerré.
- mercredi **5 février 2020** pour les 8/11 ans, à 18h45 à la Passerelle - 4 avenue Carnot à Connerré.

Contacts séjours : Emilie au 06 15 45 36 55 ou Virginie au 06 12 07 84 59 / sejours@cc-gesnoisbilurien.fr.

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

Achat d'un taille-haie sur perche

€ TTC

610,00

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Novembre 2019



AGENDA

Jeudi 12 décembre
Repas de fin d'année
12h00 - Salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Lundi 16 décembre
Randonnée à Beaufay
Départ 13h45 - Terrain de sports à Sillé
Ou 14h00 - Parking de la mairie à Beaufay
(Généralités Mouvement)

Tous les jeudis
Cartes et jeux de société
14h00 - Petite salle polyvalente
(Généralités Mouvement)

Tous les vendredis
Entraînement pétanque
Jeu de Molkky
14h00 - Terrain de boules (selon météo)
(Généralités Mouvement)

Gym senior Prévention santé
9h00 à 10h00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Tous les samedis
Marche Nordique, possibilité initiation
9h00 - Terrain de sports
Contact 06 29 66 70 00
(Généralités Mouvement)

RENCONTRES SPORTIVES

Club Sportif - Basket Club
Halle et terrain de sports à Sillé

Samedi 7 décembre
14h00 Benjamins
Fresnay sur Sarthe

Dimanche 8 décembre
10h30 Seniors Féminins
Mamers

Samedi 14 décembre
15h30 Minimes Filles
Joué l'Abbé
17h30 Cadettes
La Ferté Bernard
19h30 Seniors Féminins
S^t Germain du Corbeis

SOINS INFIRMIERS


Mme Gaëlle BUET
18 ter rue Principale
72460 Sillé le Philippe
☎ 06 51 92 05 66
Permanences
mardi et jeudi de 8h00 à 9h00
(autres horaires sur rendez-vous)

Astreinte mairie soir et week-end
☎ 06 37 23 51 43



MISE A ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL valant Plan Local de l'Habitat (PLUi-H) et de l'abrogation des cartes communales

Il sera procédé du **lundi 16 décembre 2019 à 9h** au **vendredi 24 janvier 2020 à 17h**, à une **enquête publique** portant sur :

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) valant Plan Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien,
- L'abrogation des cartes communales de 2 communes (Saint Célerin et Tresson).

L'autorité responsable du projet est la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien, compétente dans les domaines concernés par la présente enquête.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en ligne par le public sur le site internet : <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/>.

Le dossier d'enquête sur support papier pourra être consulté par le public dans chacune des mairies des communes membres de la Communauté de communes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Un registre d'enquête permettra au public de consigner ses observations et propositions.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur les registres papier mis à la disposition du public dans chaque mairie,
- par courrier électronique, à l'adresse électronique suivante : plui@cc-gesnoisbilurien.fr,
- par voie postale, dans un courrier adressé au Président de la commission d'enquête publique relative au PLUi : Communauté de communes Le Gesnois Bilurien, Parc des Sittelles 72450 Montfort le Gesnois,
- lors des permanences de la commission d'enquête.

Pour être recevables, les observations et propositions devront être reçues pendant la durée de l'enquête, soit du 16 décembre à 9h au 24 janvier 2020 à 17h.

Une permanence de la commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions le lundi 6 janvier de 8h30 à 11h30 à la mairie de Sillé le Philippe.

A l'issue de cette enquête publique, la Communauté de communes adressera une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la mairie de chacune des communes membres, pour mise à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Ces documents seront également consultables, dans les mêmes conditions de délai, sur le site internet de la Communauté de communes <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/>.

Après d'éventuelles modifications apportées au dossier, **le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Gesnois Bilurien sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire du Gesnois Bilurien.**

Pour plus d'informations, voir l'arrêté au panneau d'affichage mairie.



FERMETURE pour arrêt technique
(vidange des bassins, nettoyage et petits travaux)

du dimanche 22 décembre 2019 à 18h30
au mercredi 1^{er} janvier 2020 inclus.

REOUVERTURE
le jeudi 2 janvier 2020
aux horaires petites vacances

Parc des Sittelles à Montfort le Gesnois
☎ 02 43 54 01 70
@ www.sittellia.fr



RAMASSAGE

Ordures ménagères et Sacs jaunes

Mercredis 4 et 18 décembre

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.
Ramasser les bacs après la collecte.



DU NOUVEAU DANS LA GESTION DES DECHETS : LE SMIRGEOMES DEVIENT LE SYVALORM

Le SMIRGEOMES et le SITCOM de Montoire seront réunis en un seul syndicat au **1^{er} janvier 2020** ; ce qui donne lieu à une nouvelle identité visuelle et donc un nouveau nom : le **SYVALORM Loir et Sarthe** (SYndicat de VALorisation des ORdures Ménagères).

Cette fusion est l'aboutissement d'une volonté commune d'optimiser les compétences et de rationaliser les budgets. C'est avec ses mêmes objectifs que le Syvalorm Loir et Sarthe, établissement public chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers, va poursuivre son programme de prévention, de réduction et de valorisation des déchets. Cette mission de service public s'exercera sur la Sarthe et le Loir et Cher pour le compte de 7 communautés de communes, 134 communes, 109 572 habitants.

Au **1^{er} janvier 2020**, il n'y aura **AUCUN CHANGEMENT** pour les usagers. Les modalités de collecte restent identiques.

Le siège social du SYVALORM est situé à Saint Calais (11 rue Henri Maubert) et une antenne est maintenue à Montoire sur le Loir (1 rue François Arago).

Un **numéro de téléphone unique** : 02 43 35 86 05.

Informations et actualités sur le site www.syvalorm.fr.

SORTIES DU MOIS - SALLES DE SPECTACLES DU TERRITOIRE « LE GESNOIS BILURIEN »

SALLE MICHEL BERGER - Rue de la Pelouse à Savigné l'Evêque - www.savigneleveque.fr/culture/saisonculturelle
Cinéma : Alice et le maire - Mardi 3 décembre à 20h00 - Tarif : 4.50 €

LA PASSERELLE - 4 avenue Carnot à Connerré - lapasserelle-connerre.fr/infos-pratiques
Cinéma : Au nom de la terre - Dimanche 1^{er} décembre à 15h00 - Tarif : 4.50 €

Hors normes - Vendredi 6 décembre à 20h00 - Tarif : 4.50 €

Contes : Vite Vite Vite ! - Compagnie Tetrofort
Vendredi 13 décembre 2019 à 20h00 - Tarif : 5 € (Gratuit - de 18 ans)

ESPACE DU NARAIS - Allée des Châtaigniers à Saint Mars la Brière - www.saint-mars-la-briere.fr/espace-du-narais/
Cinéma : Hors normes - Lundi 16 décembre à 20h00 - Tarif : 4.50 €

THEATRE EPIDAURE - 1 rue de la grosse Pierre à Bouloire - theatre-epidaure.com/
Cinéma : Abominable - Lundi 30 décembre à 14h00 - Tarif : 4.50 €

Donne-moi des ailes - Vendredi 20 décembre à 20h30 - Tarif : 4.50€

Théâtre : Les Méfaits - Compagnie Jamais 203
Samedi 7 décembre 2019 à 20h30 - Tarifs de 5 à 14 €